

Aire sur l'Adour, le 23 mai 2017

REGLEMENT DES FACTURES PAR TELEPAIEMENT ELEVES INTERNES OU DEMI-PENSIONNAIRES AU FORFAIT

Madame, Monsieur,

L'établissement vous propose la possibilité d'effectuer le règlement électronique des factures d'internat et de demi-pension de vos enfants via un paiement sécurisé par carte bancaire.

Le télépaiement est un moyen de paiement :

- ✓ **Sûr** : Utilisation d'une connexion sécurisée avec login/mot de passe (une par enfant).
- ✓ **Simple** : Vous visualisez toutes les factures restant à payer et les dates d'échéances. Une adresse courriel dédiée vous permettra de contacter l'agent comptable, si besoin.
Les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique pourront visualiser les créances sans pouvoir effectuer de règlement.
- ✓ **Souple** : Vous choisissez la facture à payer, conformément à la réglementation et vous pouvez moduler vos paiements. Vous êtes immédiatement destinataires du ticket de paiement et vous pouvez visualiser les historiques de vos paiements.

Comment faire ?

- ✓ Connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe transmis par l'établissement pour suivre la scolarité de votre enfant à l'adresse suivante : <http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices>.
- ✓ Cliquez sur l'onglet « Paiement en ligne des factures » puis « Mes factures ».
- ✓ Choisissez la créance que vous souhaitez payer en cliquant sur « Payer » puis saisissez le montant sans le symbole € et avec deux chiffres maximum après la virgule (paiement de 10€ minimum) et cliquez sur « Valider ».
- ✓ Si le montant est validé par le logiciel cliquez à nouveau sur « Valider » et vous êtes alors dirigé vers la plateforme de paiement sécurisé « Payzen ».
- ✓ Vérifiez les informations relatives à la créance et à l'établissement et renseignez votre type de carte bancaire, puis cliquez sur « Confirmer ».
- ✓ Renseignez les informations confidentielles figurant sur votre carte bancaire puis cliquez sur « Valider ».
- ✓ Si votre paiement est accepté un message vous en informe et un ticket de paiement est envoyé à votre adresse mail et à celle de l'agence comptable (veillez à conserver ce ticket).

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

